



**CONSEIL MUNICIPAL**  
du jeudi 25 janvier 2024

Responsable de service :  
Marie GARDIENNET

**DÉLIBÉRATION N° 10**

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVault, M. Jonathan COULANDREAU, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Laëticia BOURDIER, Mme Sophie DESPRÈS, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Dominique GAUDIN, Mme Angéline GLUARD, M. Patrick ROBIN, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET, Mme Hélène de SAINT DO, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Lisa TEIXEIRA

Absent/s excusé/s représenté/s :

Mme Marie-Christine MILLAUD donne procuration à Mme Sophie DESPRES  
Mme Estelle QUÉRÉ donne procuration à Mme Laëticia BOURDIER  
M. Thierry LAMBERT donne procuration à M. Alain MORLIER  
Mme Laurence BOUVILLE donne procuration à M. le Maire  
M. Jean-François RABEAU donne procuration à M. Jonathan COULANDREAU  
M. Olivier CALIX donne procuration à M. Yan GENONET

Secrétaire de séance : M. Pierre CUCHET

Date de convocation .....	18/01/2024
Nombre de membres en exercice .....	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration .....	29

**10. Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent**

Vu l'article L. 1612-1 du code général des Collectivités Territoriales permettant de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Considérant que les « crédits ouverts au budget précédent » comprennent l'ensemble des inscriptions du budget primitif, du budget supplémentaire et des décisions modificatives,

Considérant que, sauf le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés » et moins les restes à réaliser, reports et dépenses imprévues, les dépenses réelles d'investissement votées au titre du budget 2023 s'élèvent à **4.860.717,82€**,

Chap.	Désignation	Total Budget
20	Immobilisations incorporelles	465 257,32
204	Subventions d'équipement versées	38 230,00
21	Immobilisations corporelles	1 187 443,86
23	Immobilisations en cours	3 169 486,64
26	Participations et créances ratt. à des particip.	300,00
	<b>Total Général</b>	<b>4 860 717,82</b>
	<b>25%</b>	<b>1 215 179,46</b>

Considérant que, conformément aux textes applicables, le conseil municipal peut autoriser l'exécutif à mandater des dépenses avant le vote du budget primitif, dans un plafond de 1.215.179,46€,

Considérant que certains projets d'investissement sont prêts à être lancés dès janvier, mais qu'ils n'ont pas pu être engagés avant la fin du dernier exercice,

Considérant que ces projets sont nécessaires au bon fonctionnement de la Commune et qu'il convient de ne pas retarder leur mise en œuvre,

Les dépenses d'investissement concernées sont recensées dans le tableau annexé à la note de synthèse, présenté en séance et annexé à la délibération,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- 21 voix POUR,
- 8 abstentions (Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET (+ pouvoir M. Olivier CALIX), Mme Hélène de SAINT DO, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Lisa TEIXEIRA),

Autorise monsieur le Maire à engager et mandater avant le vote du budget primitif de l'exercice 2024 les dépenses dans les conditions exposées ci-dessus, pour un montant total de 680 700,00 €.

*Annexe n°23 : tableau ouverture du quart des crédits*

Pour extrait conforme,

**Tony LOISEL**  
Maire



**Pierre CUCHET**  
Secrétaire de séance